



Aidez moi svp je sais plus quoi faire...

Par **leaticia**, le **24/03/2009** à **22:25**

Bonsoir,rnrnAlors je suis mauricienne arrivée en france il y a sept mois avec un visa sanitaire pour un traitement medicale. Donc je suis entrée en france en urgence et il etait prevu que je reste ici 2 mois maximum, finalement mon medecin m'a conseillé de faire une demande de titre de sejour car je devais rester plus par apport a mon etat de santé car cest le gouvernement de mon pays qui m'a envoyer en urgence ici.rnrnBref de puis je suis coincé ici jai toute ma famille et mon copain en outre a ile maurice et je ne sait plus quoi faire... Cetait prévu que l'on se mari cette année mais comment faire si je dois resté ici plus longtemps...J'ai obtenu un titre de sejour ce mois-ci.rnrn Mon fiancé viendra me rendre visite bientot escequ'il sera possbile qu'il reste ici avec moi pour continuer nos projets car jai un problemes assez complexes et le climat de ile maurice me rend complètement malade et les medecins de mon pays a fait une lettre pour dire qu'ils ne peuvent rien pour moi...rnrnQue dois-je faire???? Esceque je peux me marier ici ??? Esce que je pourrai un jour rentrer chez moi????rnrnAidez moi svp...

Par **amanda101**, le **25/03/2009** à **19:14**

salut leaticia,rnsi les medécin demande a ce que tu dois resté en france par rapport à ta maladie tu dois le faire .rnsache que ton fiancé peut venir te rejoindre sauf si tu étais française et pour cela tu dois aller l'épousé dans ton pays pour qu'il puisse quelque mois plutard te rejoindre en france.

Par **leaticia**, le **25/03/2009** à **23:32**

Coucou Amanda 101,rrnrrnmerci pour ta réponse!!!! Alors ce sera possible que l'on se marie???? Et il viendra vivre en france jusqu'a ce que je puisse retourné chez moi??? Cest possible de faire cela???rrnrrnEtant malade et etant ici temporairement puis que je suis malade cest possible daprés toi de pouvoir me marier et continuer ma vie quand meme???rrnrrnAhhh ca me reconforte dentendre cela sauf que maintenatn reste a savoir si acceptera car il a tout a maurice commen moi d'ailleur et c pas facile de tout abandonner...

Par **amanda101**, le **26/03/2009** à **02:16**

il faudra que tu es d abord la nationalité française puis tu pourra epousé ton cheri dans ton pays puis il pourra en suite te rejoindre mais vu ton cas que tu es la pour maladie je ne pense pas que sa serait chose facile d etre française a par de vivre sur le seuil français au moins 5 ans et sauf si tu fais un enfant en france tu serai mere d un enfant français et tu pourra etre française.rnbisous

Par **leaticia**, le **27/03/2009** à **11:32**

Oulà cest toute une histoire ca...nan avoir un enfant avec ma santé actuelle nest vraiment pas envisagable enplus je voudrais pas faire cela juste pour pouvoir rester ici ou quoi que ce soit kan meme!!!rrnrrnEnfin merci pour ta reponse jsais vraiment plus quoi faire...jen ai mare detre toute seule ici et ne rien pourvoir faire dautre que reflechir et attendre...